

**LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)**

**CANAL DU PERRIER**

Département de VENDÉE / Commune de LA BARRE-DE-MONTS (85550)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
<p>Ecluse située au confluent du canal ou de l'étier de la barre de Monts</p>	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b>            Le canal du Perrier n'est mentionné spécifiquement ni sur le Scan Littoral ni dans la BD CARTHAGE de l'IGN. La DDTM85 ne propose pas de limite pour ce cours d'eau. La localisation supposée du cours d'eau se base sur la description textuelle de la LSE. Une écluse est effectivement repérable au confluent avec le canal de la Barre-de-Monts. Numérisation à partir du Scan Littoral. Par ailleurs il est étonnant qu'une LSE soit définie pour ce cours d'eau alors que c'est déjà le cas pour le canal de la Barre-de-Monts ?</p> <p>Positionnement <b>douteux</b></p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

